

M. FAIRFIELD: Je me demande ce que les fonctionnaires peuvent nous dire au sujet du passage suivant, que je relève à la page 29, concernant les pensionnats religieux:

En vertu du nouveau régime, les pensionnats qui appartiennent au gouvernement fonctionnent sur une base de dépenses contrôlées, c'est-à-dire que le Ministère assume les frais réels d'exploitation des pensionnats dans certaines limites bien définies.

De quelles limites s'agit-il? Faut-il que les toits des édifices s'effondrent avant qu'on les répare, ou que les calorifères fassent explosion? Car cela est déjà arrivé.

M. DAVEY: Je devrais peut-être vous expliquer que ce système de financement des commissions scolaires ne s'applique qu'aux édifices qui sont la propriété du gouvernement.

C'est le ministère qui a la responsabilité de l'entretien des édifices, mais non l'église qui dirige l'école. En conséquence, les réparations aux édifices ne sont pas à la charge de l'organisation religieuse qui dirige les écoles.

M. HARDIE: Il n'en est pas ainsi dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. DAVEY: Non. Je ne parle que des écoles administrées par la Direction des affaires indiennes. Celle-ci n'a aucune école dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'exception du Yukon. Nous avons deux écoles au Yukon, ... je fais erreur, nous n'y avons qu'une seule école.

M. HENDERSON: Vous n'administrez pas l'école de Cariboo. Elle est dirigée par les Pères et c'est le gouvernement provincial qui fournit l'argent, comme tout le long de la route du Yukon.

M. DAVEY: En Colombie-Britannique, dans la région de Cariboo, la Direction des affaires indiennes possède et dirige un grand pensionnat au lac Williams. Tout près du village de William-Lake.

M. HENDERSON: Ce n'est pas dans mon district, mais c'est le même genre de territoire. Quelle est la situation au poste inférieur?

M. DAVEY: L'édifice y est la propriété du gouvernement fédéral, mais l'établissement est dirigé par les Pères Oblats, pour la Direction des affaires indiennes.

M. FAIRFIELD: Pourquoi y a-t-il des limites?

M. DAVEY: J'arrivais justement à ce point. En premier lieu, on ne peut consacrer plus qu'une certaine somme à l'achat des aliments; c'est la même chose pour le vêtement.

M. FAIRFIELD: Cette somme est-elle fixée d'après le nombre des enfants?

M. DAVEY: Oui, à tant par enfant. Mais les salaires ne sont pas établis d'après la même base.

M. FAIRFIELD: A quels endroits vous occupez-vous des réparations et de l'entretien des édifices?

M. DAVEY: Les réparations et l'entretien de l'édifice sont à la charge de la Direction elle-même.

M. BARRINGTON: Quels efforts faites-vous en vue d'encourager les jeunes filles des réserves à se préparer à la carrière de l'enseignement, afin de pouvoir ensuite enseigner dans les écoles des réserves?

M. DAVEY: Nous employons actuellement 110 instituteurs indiens dans nos écoles.

M. BARRINGTON: Dans tout le pays?

M. DAVEY: Oui. Je ne saurais dire à l'improviste combien sont des femmes. Naturellement, ce chiffre ne comprend pas les instituteurs qui sont au service des gouvernements provinciaux. Par exemple, en juin courant, deux jeunes